



CHAMBRE DE COMMERCE  
DU SAGUENAY

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

*Projet de loi 693*

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DU SAGUENAY ACCUEILLE POSITIVEMENT LE PROJET DE LOI ADOPTÉ MODIFIANT LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

---

**Saguenay, le 13 juin 2016** – La Chambre de commerce du Saguenay (CCS) accueille positivement l'adoption du projet de loi, par l'Assemblée Nationale vendredi dernier, modifiant la loi sur la gouvernance des sociétés d'état et favorisant la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État. La CCS croit que le gouvernement a effectué un pas dans la bonne direction et espère que cet exemple fera boule de neige dans les entreprises du Québec. Il s'agit enfin d'une mesure concrète pour augmenter la présence des jeunes dans les lieux décisionnels publics et parapublics. Ceci n'est sûrement pas étranger aux travaux et représentations que la CCS a fait avec la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ) et qui a été adopté par résolution en octobre 2013.

Il faut rappeler que dans le cadre des consultations effectuées par le gouvernement du Québec en 2013, dans le but de renouveler sa politique jeunesse (Destination 2030), la CCS de concert avec le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean avaient déposé une résolution auprès de la FCCQ qui recommandait de mettre en place des mesures concrètes pour augmenter la présence des jeunes dans les lieux décisionnels publics et parapublics. Cette résolution, proposée et appuyée par les chambres constituant la FCCQ, recommandait en plus de mettre en place des mesures législatives, de procéder à l'élaboration d'un programme de mentorat à l'implication citoyenne pour faciliter la transition dans les postes de hautes gouvernances. Elle incitait également le gouvernement à faire la promotion, auprès des organisations ne relevant pas de ses pouvoirs, sur l'importance d'accorder une place aux jeunes dans leur structure de gouvernance. Afin de s'assurer du succès de l'arrivée des jeunes au sein des conseils d'administration, elle recommandait finalement de revoir les modèles de gouvernance pour les adapter aux besoins des nouvelles générations.

Pour le président de la Chambre de commerce du Saguenay, **François Gagné**, bien que cette annonce constitue un avancement intéressant pour l'intégration des jeunes dans les lieux décisionnels, il y a encore du travail à faire pour s'assurer de la réussite de ces intégrations. « L'adoption de ce projet de loi est un signal clair du gouvernement québécois sur la nécessité d'assurer un virage jeunesse au sein des institutions publics et parapublics. Pour s'assurer que l'intégration se passe convenablement, nous souhaitons que le gouvernement propose également des mesures en conséquence qui viendront appuyer et faciliter l'intégration des jeunes dans les conseils d'administration. », a-t-il commenté.

*La Chambre de commerce du Saguenay regroupe plus de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC-du-fjord-du-Saguenay. Elle a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.*

- 30 -

### Pour information :

Frédéric Lebrun, Directeur de projets, (T) : 418-543-5941 poste 222, (C) : 418-540-5413

194, rue Price Ouest Chicoutimi (Québec) G7J 1H1 543-5941

[www.ccsaguenay.ca](http://www.ccsaguenay.ca)